

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16<sup>de</sup> chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 29 Janvier 1895

**PARTIE OFFICIELLE**

Le baron Garin de Cocconato, consul de Portugal, ayant reçu la haute mission de remettre, au nom du Roi son Maître, à S. A. S. Madame la Princesse Alice, les insignes de l'Ordre de Sainte-Isabelle, a eu l'honneur d'être reçu aujourd'hui par Nos Augustes Souverains, avec le cérémonial usité en pareil cas.

S. Exc. le Gouverneur Général l'accompagnait ; la garde du Palais à l'entrée et à la sortie de l'Envoyé Extraordinaire de S. M. le Roi de Portugal et des Algarves, lui a rendu les honneurs d'usage.

Le baron de Cocconato a exprimé respectueusement à Notre Gracieuse Souveraine, combien il était heureux et fier d'avoir été appelé à remplir une aussi flatteuse mission, et il a donné à Leurs Altesses Sérénissimes l'assurance des sentiments d'affectueuse et haute estime que Leurs Majestés Très Fidèles leur ont voués.

S. A. S. Madame la Princesse a chargé le baron de Cocconato, d'exprimer au Roi combien Elle était touchée du nouveau témoignage de haute sympathie qu'Elle recevait de Sa Majesté, à laquelle Elle le priait de faire parvenir l'expression de toute sa gratitude.

S. A. S. le Prince a ajouté que ni Lui ni la Princesse n'oublieraient jamais l'accueil qu'ils ont reçu, il y a quelques mois, du Roi et de la Reine, auxquels Ils espéraient bien avoir l'occasion prochaine de faire les honneurs de la Principauté.

Son Excellence M. le Baron de Farincourt a remis à Son Altesse Sérénissime sa démission de Gouverneur Général de la Principauté.

M. Jolivot a donné sa démission de Commissaire du Gouvernement près la Société des Bains

**NOUVELLES LOCALES**

La fête de Sainte Devote, patronne de la Principauté, a été célébrée dimanche en grande pompe à la Cathédrale, en présence des Autorités et d'une foule considérable.

Pendant la Messe pontificale, divers morceaux de musique ont été interprétés par M<sup>mes</sup> Deschamps-Jehin et Maugé, MM. de Clauzens et Robert Lafon. Le programme comprenait un *Credo* et l'*Ave Maria* de Saint-Saëns, chantés d'une façon exquise par M<sup>me</sup> Deschamps-Jehin, dont l'admirable voix et l'impeccable méthode ont fait merveille sous les voûtes de notre belle métropole ; un *Agnus Dei* qui a mis en relief le beau talent de M<sup>me</sup> Maugé, soprano ; un *O Salutaris*, dit avec beaucoup de goût par M. de Clauzens ; un *Sanctus* de Weber, chanté magistralement par M. Lafon, et divers autres morceaux, chœurs et musique instrumentale, exécutés par la maîtrise et l'orchestre.

L'après-midi, un temps magnifique a favorisé la procession traditionnelle.

La fête de Sainte Devote avait, selon la coutume, commencé par les litanies chantées, la veille, à l'église Sainte-Devote, et par la destruction d'une barque, brûlée sur la place de cette église en commémoration de l'arrivée chez nous du corps de la sainte martyre, dont les restes ont été inhumés près de l'emplacement où s'élève aujourd'hui le sanctuaire cher aux fidèles monégasques.

La Principauté présentait hier matin un spectacle bien rare. Elle s'est réveillée sous un véritable manteau de neige, qui a tenu presque toute la journée par suite de lourds nuages qui ont caché le soleil jusqu'à 4 heures environ.

Mais celui-ci ayant fait sa réapparition ce matin, la neige a abandonné la place qu'elle avait envahie par surprise.

Les Monégasques n'avaient point vu une aussi grande abondance de neige depuis 1870.

Hier matin ont eu lieu les obsèques de M<sup>lle</sup> Aimée-Marie-Antoinette Paul, fille de M. le chef d'escadron Paul, commandant les carabinières, décédée samedi, dans sa 24<sup>e</sup> année.

Toutes les autorités de la Principauté et une foule énorme d'amis assistaient à la triste cérémonie. S. A. S. Madame la Princesse avait envoyé une superbe croix en fleurs naturelles. Le char funèbre était couvert de couronnes.

Dimanche prochain, 3 février, à 3 heures précises de l'après-midi, de jeunes artistes amateurs de la Principauté donneront, au Théâtre des Variétés, une matinée musicale et théâtrale au profit des pauvres, sous la présidence de S. A. S. Madame la Princesse.

Le programme se compose de : *Le Châtiment de l'Usurier*, drame en quatre actes de Stéphane Dubois, et *la Nouvelle Hermione*, comédie en un acte de Delaporte et Darcin.

Un orchestre également composé d'amateurs exécutera les morceaux suivants : *les Violettes de Nice*, polka. Tellam ; *Una lacrima*, de G.-B. Tessitori et *l'Amal*, de G. Cerchi, romances pour flûte et piano ; *Gloire aux femmes*, mazurka, Strobl ; *On part*, marche, Tellam.

La première représentation, samedi, de l'opéra de Bellini, *I Puritani*, a été chaleureusement accueillie par le public de Monte Carlo. Une notice complète, ajoutée au programme, renseignait très utilement le spectateur, peu familiarisé avec la langue italienne, sur le sujet de l'action qui se déroulait sous ses yeux.

Le livret nous transporte au dix-septième siècle, en Ecosse, à l'époque des guerres civiles et religieuses qui devaient causer la mort de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, décapité en 1649

Lord Arthur Talbot va épouser la fille du gouverneur, lord Walton, quand on amène une prisonnière accusée d'intelligence avec le parti des Stuarts. Arthur reconnaît dans cette prisonnière la reine Henriette, la femme du roi détrôné, Charles I<sup>er</sup> ; il protège sa fuite en l'accompagnant. Sa fiancée, Elvire, apprenant son départ et ignorant les motifs qui l'ont motivé, devient folle.

Le Parlement anglais condamne à mort le traître Arthur Talbot. Celui-ci, pourtant, fidèle à son amour, revient, après avoir embarqué la reine sur un bâtiment qui la conduira en France. Poursuivi

par les Puritains, il peut néanmoins retrouver sa fiancée qui le reconnaît et reprend sa raison. Mais, découvert, il va être mis à mort, quand un messager, se présentant, apporte la nouvelle de la défaite des Stuarts, suivie du pardon accordé à tous les rebelles. Arthur et Elvire peuvent enfin goûter le bonheur que tant de péripéties avaient éloigné d'eux.

Tel est, en peu de mots, le canevas de cette pièce, sur lequel Bellini a écrit une partition pleine de mélodies charmantes que M<sup>lle</sup> Regina Pinkert, MM. Cremonini, Pini-Corsi et Tansini ont chantées avec beaucoup de succès.

M<sup>lle</sup> Pinkert s'est acquittée, en cantatrice consommée, du beau rôle d'Elvira ; M. Cremonini est un Arthur Talbot plein de feu, la voix est toujours fort belle et semble faite pour cette délicate musique ; M. Pini-Corsi remplit fort bien le rôle de Sir Ricardo Forth, le rival d'Arthur, et M. Tansini, dans le personnage de Sir Giorgio, oncle d'Elvire, montre de nouveau les qualités solides qui l'avaient fait applaudir dans *le Barbier*.

L'orchestre, comme toujours, ne mérite que des louanges, et la troupe italienne, si heureusement formée par M. Gunsbourg, a trouvé dans *I Puritani* un éclatant triomphe.

Nous allons, cette semaine, rentrer dans les opéras français, ou du moins chantés en langue française, aussi considérons-nous comme un devoir d'adresser à M<sup>lle</sup> Pinkert et à ses vaillants camarades de très sincères félicitations pour les heures agréables qu'ils nous ont fait passer avec le répertoire italien.

Samedi 2, mardi 5, à 8 heures précises, et jeudi 7 février, à 2 h. un quart précises (en matinée) : *Lohengrin*, opéra en 4 actes de Wagner.

Jeudi 31 janvier 1895, à 2 h. de l'après-midi  
11<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE  
Sous la direction de M. LÉON JEHIN  
Avec le concours de M<sup>me</sup> GALEOTTI, pianiste

- Symphonie en *Ut mineur*. . . . . Beethoven.  
A. Allegro con brio — B. Andantino con moto  
— C. Allegro e presto.
- ENTR'ACTE DE DIX MINUTES
- Le Songe d'une nuit d'Été*, ouverture. . . . Mendelssohn.
- Concerto en ré mineur* (pour piano) . . . . Mozart.
- M<sup>me</sup> GALEOTTI.
- Allegro et andante de la *Symphonie inachevée*. . . . Schubert.
- A. *Étude de Concert* (n° 2) . . . . . Liszt.
- B. *Nocturne en mi mineur* . . . . . Chopin.
- C. *Étude en sol dièse mineur* . . . . . Chopin.
- M<sup>me</sup> GALEOTTI.
- Rapsodie Norvégienne* . . . . . Svendsen.

**PALAIS DES BEAUX-ARTS**

Mercredi 30 janvier, à 4 heures et demie, *La Consigne est de ronfler*, vaudeville en un acte ; *Catterina*, divertissement-ballet en deux parties.

**TIR AUX PIGEONS DE MONACO**

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mercredi 23 janvier

Cinquante-deux tireurs ont pris part au *Prix de Diane*, qui a été partagé entre MM. Lo et Hoey, 8 sur 8, premiers ; Riva, 10 sur 11, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Chase, Roberts, comte Voss, Gervais, de Bertier, Doyen, Riva, Carrick, Orchardson, Poizat, de Robiano, Béthune, David, Mainetto, Ginot, Lip, de Vojnich, A. Gourgaud, de Montpellier, comte Gioleck, de Rudini.

Vendredi 25 janvier

Soixante-quatre tireurs ont pris part au *Prix d'Apollon* qui a été partagé entre Hoey, Riva et Harrisonn, 8 sur 8, premiers.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Galfon, Desmays, Roberts.

Lundi 28 janvier

Soixante-treize tireurs ont pris part au *Prix d'Achille*, qui a été partagé entre MM. le comte Trauttmansdorff et Grasselli, 14 sur 14, premiers; Orchardson, 13 sur 14, troisième.

Samedi, à 10 heures, a eu lieu au tir aux pigeons de Monte Carlo, le concours réservé aux divers membres de la presse. Quatre prix étaient attribués aux tireurs ayant fait le plus de point en une série de dix balles.

1<sup>er</sup> prix, M. Laurentz, du journal le *Soir*; 2<sup>e</sup>, M. Nayler, de la *Chronique du Turf*; 3<sup>e</sup>, M. de Mirabel, du *Triboulet*, et 4<sup>e</sup>, M. Leroy, du *Nice-Sport*.

MM. Blondin et Félix Gindre faisaient les honneurs du tir.

La Société des Régates de Monaco nous communique l'avant-programme des Régates internationales qui seront données sous le haut patronage de S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>.

Première journée — Dimanche 17 Mars 1895, à midi

LA VOILE

SEPTIÈME SÉRIE

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE ALBERT I<sup>er</sup>

Yachts au-dessus de 20 tonneaux

Au 1<sup>er</sup>, 1,500 fr. et une médaille vermeil; au 2<sup>e</sup>, 800 fr. et une médaille argent; au 3<sup>e</sup>, 400 fr. et une médaille bronze.

SIXIÈME SÉRIE

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE HÉRÉDITAIRE

Yachts au-dessus de 10 tonneaux et n'excédant pas 20 tonneaux

Au 1<sup>er</sup>, 900 fr. et une médaille vermeil; au 2<sup>e</sup>, 400 fr. et une médaille argent; au 3<sup>e</sup>, 300 fr. et une médaille bronze.

CINQUIÈME SÉRIE

PRIX DE L'UNION DES YACHTS FRANÇAIS

Yachts au-dessus de 5 tonneaux et n'excédant pas 10 tonneaux

Au 1<sup>er</sup>, 600 fr. et une médaille vermeil; au 2<sup>e</sup>, 350 fr. et une médaille argent; au 3<sup>e</sup>, 200 fr. et une médaille bronze.

QUATRIÈME SÉRIE

PRIX DE MONTE CARLO

Yachts au-dessus de 3 tonneaux et n'excédant pas 5 tonneaux

Au 1<sup>er</sup>, 400 fr. et une médaille vermeil; au 2<sup>e</sup>, 250 fr. et une médaille argent; au 3<sup>e</sup>, 125 fr. et une médaille bronze.

TROISIÈME SÉRIE

PRIX DE LA COLONIE FRANÇAISE

Yachts au-dessus de 2 tonneaux et n'excédant pas 3 tonneaux

Au 1<sup>er</sup>, 250 fr. et une médaille vermeil; au 2<sup>e</sup>, 150 fr. et une médaille argent; au 3<sup>e</sup>, 75 fr. et une médaille bronze.

PREMIÈRE ET DEUXIÈME SÉRIE

PRIX DE LA COLONIE ANGLAISE

Yachts de 2 tonneaux et au-dessous

Au 1<sup>er</sup>, 200 fr. et une médaille argent; au 2<sup>e</sup>, 150 fr. et une médaille argent; au 3<sup>e</sup>, 75 fr. et une médaille bronze.

SÉRIE EMBARCATIONS DE PLAISANCE

PRIX DE LA COLONIE ITALIENNE (sans allégeance)

Embarcations de plaisance, voile à tierce, Saint-Pierre liberté de foc (5 m. 50 maximum)

Au 1<sup>er</sup>, 100 fr. et une médaille argent; au 2<sup>e</sup>, 75 fr. et une médaille bronze; au 3<sup>e</sup>, 50 fr. et une médaille bronze; au 4<sup>e</sup>, 30 fr. et une médaille bronze.

L'AVIRON

Yoles, canots, baleinières, berrons, bateaux de pêche, youyou, chaloupes de commerce et bateaux plats.

Deuxième journée — Mardi 19 Mars, à 9 h. du matin

COURSE CROISIÈRE DE MONACO A NICE

Ouverte à tous les Yachts ayant pris part aux courses de la première journée

PREMIÈRE SÉRIE

Yachts au-dessus de 10 tonneaux

1<sup>er</sup> prix, une médaille vermeil; 2<sup>e</sup> prix, une médaille argent; 3<sup>e</sup> prix, une médaille bronze.

DEUXIÈME SÉRIE

Yachts n'excédant pas 10 tonnaux

1<sup>er</sup> prix, une médaille vermeil; 2<sup>e</sup> prix, une médaille argent; 3<sup>e</sup> prix, une médaille bronze.

OBSERVATIONS. — Les yachts devront produire, lors de leur inscription, un certificat de jauge conformément aux

règlements de l'Union des Yachts Français (formule 1892). Les deuxièmes et troisièmes prix ne pourront être délivrés que si le nombre des concurrents est au moins de trois pour le deuxième et de cinq pour le troisième, un seul partant dans une course n'aura droit qu'à la moitié de la valeur du premier prix, s'il a fait le parcours dans les conditions réglementaires.

DROITS D'ENTRÉE. — 7<sup>e</sup> série, 50 fr.; 6<sup>e</sup> série, 30 fr.; 5<sup>e</sup> série, 20 fr.; 4<sup>e</sup> série, 10 fr.; 3<sup>e</sup> série, 8 fr.; 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> série, 3 fr.

Les inscriptions seront reçues au secrétariat de la Société, 7, boulevard de la Condamine de 9 heures du matin à 5 heures du soir, jusqu'au 16 mars à midi, ces inscriptions devront être faites sur des imprimés spéciaux qui seront tenus, ainsi que les règlements et plan du parcours, à la disposition des coureurs.

La demande d'inscriptions peut être faite par lettre ou télégramme et régularisée ensuite avant le commencement de la course.

Tout engagement doit contenir: 1<sup>o</sup> le nom du propriétaire; 2<sup>o</sup> celui du capitaine ou patron; 3<sup>o</sup> le nom du bateau; 4<sup>o</sup> les dimensions nécessaires au calcul de la jauge ou un duplicata authentique du certificat de jauge; 5<sup>o</sup> le grément du yacht; 6<sup>o</sup> son origine, la date de sa construction et son espèce bois, fer, acier ou composite; 7<sup>o</sup> un engagement d'honneur de n'avoir recours à la juridiction des tribunaux pour aucune contestation pouvant résulter des divers incidents de la course, et en conséquence de signer le cas échéant, la formule d'arbitrage amiable.

Toute réclamation doit être faite par écrit, accompagnée d'un versement de 20 fr. qui ne sera pas restitué si la réclamation est reconnue mal fondée et devra être déposée au siège de la Société dans les deux heures qui suivront l'arrivée du dernier yacht.

Un propriétaire de yacht peut en engager plusieurs, mais il n'a le droit d'en faire courir qu'un seul dans une même série.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Deuxième journée des courses :

Beau soleil, foule énorme et courses très intéressantes, tel est le bilan de la deuxième journée. Si la pluie de ces jours derniers n'avaient pas légèrement gâté la piste, tout eût été parfait.

Au pesage, tous les sportmen sont présents et il y a beaucoup de dames en d'exquises toilettes. Bref, réunion très réussie et encore plus animée que la précédente.

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL (course de haies à réclamer) — 3,000 francs offerts par le Conseil Municipal de la Ville de Nice. — Distance: 2,600 mètres environ.

Le signal est donné à 1 h. 45. Il y a 11 partants. Résultats: 1<sup>er</sup>, *Brochet*; 2<sup>e</sup>, *Catson*; 3<sup>e</sup>, *Grand Carlos*.

*Brochet* appartient à M. Piraino. Voici les résultats du paris mutuel: *Pesage*. — Gagnant: *Brochet*, 53,60. Placé: *Brochet*, 18,65; *Catson*, 16,85. *Pelouse*. — Gagnant: *Brochet*, 33,15. Placé: *Brochet*, 11,80; *Catson*, 9,10.

GRAND PRIX DE MONACO (steeple-chase, handicap). — 25,000 francs, offerts par la Société des Bains de Mer de Monaco — Distance: 4,400 mètres.

Le signal est donné à 2 h. 15. Il y a encore 11 partants.

Résultats: 1<sup>er</sup>, *Châtillon*; 2<sup>e</sup>, *Olifant*; 3<sup>e</sup>, *Quartaud*. *Châtillon* appartient à M. J. Cole.

Il rapporte au pesage 30,70. Placé: *Châtillon*, 19 francs; *Olifant*, 16,65; *Quartaud*, 38,20.

*Pelouse*. — *Châtillon*, 16,30. Placé: *Châtillon*, 9,40; *Olifant*, 10,80; *Quartaud*, 21,95.

PRIX DES ALPES-MARITIMES (course de haies, handicap). — 4,000 francs offerts par la Ville de Nice. — Distance: 2,700 mètres environ.

Le signal est donné à 2 h. 45. Les partants sont au nombre de 9.

Résultats: 1<sup>er</sup>, *Cabochon*; 2<sup>e</sup>, *Chocolat*; 3<sup>e</sup>, *Kean*. *Cabochon* appartient à l'écurie de M. P. Derville.

*Pesage*. — Gagnant, 61,35. Placé: *Cabochon*, 27,70; *Chocolat*, 34,75; *Kean*, 18,65.

*Pelouse*. — Gagnant: *Cabochon*, 43,70. Placé: *Cabochon*, 16,90; *Chocolat*, 16,45; *Kean*, 14,15.

La réunion ayant pris fin de bonne heure, le retour à Nice s'est effectué avec le soleil. Le coup d'œil était superbe et pendant près de deux heures des centaines de voitures ont défilé sur la promenade des Anglais.

Aux gares de Saint-Laurent et du Var, l'affluence était énorme. On a délivré beaucoup plus de billets que l'année dernière.

— M. Holtzer a remis à M. Blondin, pour être donnée aux petites sœurs des pauvres, la somme de 1,000 francs.

M. Robert Lebaudy avait fait remettre hier 2,000 fr. pour le bureau de bienfaisance, à l'occasion de la victoire de *Chocolat*.

Favorisée par un temps splendide, la quatrième journée a été aussi belle que les trois premières; aussi, dès une heure de l'après-midi, l'hippodrome du Var, sous un véritable soleil de printemps, présente un coup d'œil des plus ravissants. Les trains se succèdent et amènent une foule avide de respirer cet air vivifiant, et l'on s'oublie à

admirer les fraîches et ravissantes toilettes dont les tribunes, le pesage et la pelouse sont émaillés.

A 2 heures, le signal est donné pour la première course.

PRIX DU CHEMIN DE FER (steeple-chase, à réclamer). — 3,000 francs, dont 1,500 francs offerts par la Compagnie du Chemin de fer P.-L.-M., et 1,500 francs par la Société des Bains de Mer de Monaco. — Distance: 3,400 mètres. — Il y a six chevaux partants.

La course, fort bien menée, les chevaux franchissent les obstacles en peloton serré, mais *Oriental* se dérobe après le premier tour, et les arrivées ont lieu comme suit:

1<sup>er</sup> *Perfidie*, gagnant de trois longueurs; 2<sup>e</sup> *M<sup>lle</sup> Folle-Jambe*, de quatre longueurs; 3<sup>e</sup> *La Goulue*.

GRAND PRIX DE LA VILLE DE NICE (steeple-chase, handicap libre). — 20,000 francs offerts par la ville de Nice, pour tous chevaux ayant couru à Nice en 1895. Au second, 2,500 francs; 1,000 francs au troisième. Distance: 4,400 mètres

9 chevaux se présentent.

Course très intéressante et fort bien menée. Tout d'abord, *La Leyre* prend la tête du peloton, serrée de près par *Olifant* et *Quartaud*. *Brochet* se dérobe. *La Leyre* se laisse distancer par *Olifant*, *Quartaud*, *Dufour* et *Isère*, et l'arrivée a lieu comme suit:

1<sup>er</sup> *Olifant*, 2<sup>e</sup> *Quartaud*, 3<sup>e</sup> *Dufour*, 4<sup>e</sup> *Isère*.

PRIX DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO (course de haies). — 4,000 francs, offerts par S. A. S. le Prince de Monaco, pour tous chevaux de quatre ans et au-dessus, n'ayant pas gagné à Nice, en 1895, jusqu'au moment de la course, un prix de 10,000 francs.

Distance: 2,800 mètres. — 7 chevaux se présentent au départ.

Au premier tour, *Antibes* fait, au saut d'une haie, une chute; le Jockey se relève aussitôt.

Arrivent: 1<sup>er</sup> *Ouistreham*, 2<sup>e</sup> *Caressante*, 3<sup>e</sup> *Kean*.

— *Un Vol de 24,000 francs*. — M. Reynier, bijoutier, avenue de la Gare, sous les arcades, a été, avant-hier, victime d'un vol qui dénote chez ses auteurs une rare audace et une manière d'opérer des plus habiles. Les circonstances de ce vol sont ainsi racontées par le *Petit Niçois*:

« Mardi, vers midi, au moment où M<sup>me</sup> Reynier mère allait fermer les portes de son magasin pour aller déjeuner, trois individus, vêtus à la dernière mode, entrèrent et demandèrent à acheter un service en argent. Pendant que la bijoutière montrait les objets de ce genre qu'elle avait en magasin, un quatrième individu survint. Ce devait être un compère, car il toucha la main aux trois premiers et, en les attendant, il alla se placer devant la vitrine qui donne sur l'avenue de la Gare, lisant un journal qu'il tenait complètement déployé dans ses mains.

Après avoir bien regardé les divers services que M<sup>me</sup> Reynier leur avait montrés, les trois premiers individus en firent mettre un de côté: « Faites graver les initiales sur ce service, dirent-ils, nous viendrons le prendre dans l'après-midi. » Après quoi, nos trois individus sortirent par la porte qui donne sur la place Masséna, tandis que la quatrième s'esquiva par la porte donnant sur l'avenue de la Gare.

Quelques minutes après leur départ, le fils Reynier entra dans le magasin et eut connaissance de la visite que sa mère venait de recevoir. Comme l'année dernière M. Reynier avait été déjà victime d'un vol important, il eut aussitôt des soupçons et vérifia le contenu de ses vitrines. Il eut vite fait de constater la disparition d'un écrin en maroquin noir contenant six paires de boucles d'oreilles dormeuses, en brillants de divers poids, valant ensemble 18,550 francs, et d'une broche et d'un collier en diamants, formés par quarante chatons, d'une valeur de 5,000 francs.

Immédiatement, M. Reynier se rendit au bureau de police pour porter plainte et le service de la sûreté fut aussitôt mis en mouvement pour découvrir ces hardis voleurs.

Mais jusqu'ici leurs recherches sont restées sans résultats.

Ainsi que nous le disions plus haut, c'est la seconde fois que la bijouterie Reynier est victime d'un vol analogue. L'année dernière à pareille époque, trois individus (serait-ce les mêmes?) furent assez habiles pour y dérober une certaine quantité de bijoux, d'une valeur de 18,000 francs environ, qui n'ont jamais été retrouvés, pas plus, du reste, que les auteurs du vol. La police sera-t-elle plus heureuse cette fois? »

La Turbie. — M. Louis Magagli, maire de La Turbie, a signalé au *Petit Niçois* un cas de guérison du croup, obtenue par le serum antidiphthérique du docteur Roux.

M. Magagli ajoute: « Je suis heureux, comme maire de La Turbie, de constater combien est précieuse la découverte du savant français et je vous adresse le certificat médical en espérant que vous lui accorderez l'hospitalité de vos colonnes.

« Les docteurs qui ont soigné la nommée Darau Marie, maison Bonino et Muggetti, au Carnier, sont: MM. Onda et Colignon. »

Voici le certificat du docteur Onda: « Je soussigné, docteur en médecine de la Faculté de Turin, médecin de la ville de Monaco à Monte Carlo,

déclare que la nommée Darau Marie, âgée de 22 mois, demeurant maison Bonino et Mugetti, au Carnier (La Turbie), atteinte de *diphthérie* et dans un état très grave, a été dans quatre jours guérie avec le *serum* antidiphthérique du docteur Roux — D<sup>r</sup> ONDA. »

**Menton.** — L'Impératrice Eugénie est arrivée hier soir par le train rapide n° 7. Sa Majesté et sa suite se sont immédiatement rendues au Cap Martin.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Les bizarreries de la foudre et les excentricités de l'électricité. — Nouvelle invention d'Edison. — Application originale de la puissance électrique. — Le point habité le plus froid du globe terrestre. — Beaucoup trop d'anguilles. — Pour avoir toujours chaud.

A chaque instant, nous pouvons constater les bizarreries de la foudre. Un nouveau cas vient de se présenter; il ne manque pas de singularité. Le long de la route d'Epernay à Montmirail existe une ligne télégraphique aérienne; or, près d'un village appelé Baizil, rapporte le journal *l'Étincelle électrique*, vingt-trois poteaux télégraphiques se succédant ont été frappés de la foudre pendant un orage récent. et, sans aucun doute, du même coup. Tous montrent des empreintes différentes dues au passage du fluide électrique: les uns se trouvent fendus sur toute leur hauteur; d'autres ont leur sommet entièrement déchiqueté; la foudre a enlevé des copeaux plus ou moins larges sur certains d'entre eux; enfin le fluide a marqué son passage sur quelques-uns par une spirale régulière s'enroulant comme un serpent autour de leur fût.

Si la foudre a ses bizarreries, l'électricité, dans ses applications multiples, offre bien souvent aussi certaines excentricités qui ne le cèdent en rien aux premières. En effet, on vient d'observer à New-York un singulier phénomène sur un tramway électrique à *trolley*, c'est-à-dire à conducteur aérien. Le temps était à l'orage; l'électricien conduisant le tramway reçut de nombreuses secousses dans la manœuvre de ses appareils. Chose plus curieuse encore, chaque fois que l'agent chargé de la perception des places prenait la monnaie des voyageurs ou en rendait, de violentes secousses pour l'une et pour l'autre partie en étaient les conséquences. Conducteur et voyageurs ne purent éviter ces chocs électriques désagréables qu'en laissant tomber l'argent d'une certaine hauteur dans la main les uns des autres.

Edison, paraît-il, n'a pas dit son dernier mot en ce qui concerne ses merveilles inventions. Les journaux américains nous apprennent que le fameux électricien vient de faire une découverte inouïe, appelée à étonner le monde par sa simplicité et qui laisse bien loin derrière elles les plus admirables inventions du savant. C'est un minuscule téléphone logé dans un boîtier ressemblant à celui d'une montre ordinaire. Sur le cadran se meut une aiguille de boussole actionnée par une bobine intérieure. Grâce à cet appareil, et sans l'intermédiaire d'aucun fil, on peut communiquer, à *n'importe quelle distance*, avec une autre personne possédant un appareil identique. Edison affirme que la *pensée seule* d'un individu, appliquée avec insistance à tel ou tel objet, peut produire un courant électrique d'intensité suffisante, pour permettre sa transmission. Le savant américain désigne ce phénomène sous le nom de *sympathie électrique*. Quand donc ce diable d'homme s'arrêtera-t-il?

Jusqu'à présent nous ne connaissions de l'électricité que des applications... *honnêtes* dans leur emploi. Elles fournissaient mille moyens de pincer les filous; mais voilà que, grâce à l'originalité bien connue de nos voisins d'outre-Manche, les fraudeurs en font une source inépuisable de méfaits. Un commissaire de courses vient de découvrir qu'un jockey constamment vainqueur avait adapté, à chacun de ses éperons, le pôle d'une petite machine d'induction cachée sous ses vêtements. Le courant électrique suivait un fil descendant le long de chacune de ses jambes pour aboutir aux éperons. Là il traversait le corps du cheval lorsque ceux-ci le touchaient. L'animal, en proie à une intolérable douleur, dévorait l'espace et gagnait tous les prix. Malgré l'audace du jockey qui réclamait la récompense frauduleusement conquise, le cas, ne se trouvant pas prévu dans les règlements qui régissent les courses, le juge le déclara *disqualifié*, sans tenir compte des protestations d'un grand nombre d'amateurs que cette fraude ingénieuse réjouissait fort.

A peine les premiers froids ont-ils fait leur apparition, que chacun de nous grelotte consciencieusement et déclare de bonne foi qu'il fait un froid intolérable. Que diriez-vous donc, amis lecteurs, si vous vous trouviez dans l'obligation de vivre à Werchojansk, petite ville de Sibérie. Si vous consultez une géographie, vous verrez que ce paradis sibérien est situé à 67° 25' de latitude nord et 133° 51' de longitude est de Greenwich. Werchojansk est à l'altitude de 107 mètres au-dessus du niveau de la mer. Or, un savant russe, M. Wil, a eu le courage d'y séjourner pendant une année et d'y noter les températures de chaque mois. Il vient de publier son travail dont voici les principales remarques. Au mois de janvier, la température descend à 53°, 1 au-dessous de zéro; elle progresse lentement et atteint, au mois de mai, 0°, 1. Le maximum de chaleur s'observe en juillet avec 13° 8 au-dessous de zéro, puis la température décroît encore et descend à 49°, 9 au-dessous de zéro pendant le mois de décembre. Un calcul très simple indique, d'après ces données, que la température moyenne annuelle ne dépasse pas 19°, 3 *au-dessous de zéro!* Oserons-nous encore nous plaindre, lorsque sous nos climats bénis des cieux, nous constaterons qu'en hiver, le thermomètre descend à peine à 8 ou 10 degrés au-dessous de zéro. En tous cas, nous aurions grand tort. Estimons-nous d'heureux mortels auprès des infortunés habitants de Werchojansk.

Vous auriez, sans doute, peine à croire, qu'une misérable, ou plutôt que de misérables anguilles puissent plonger subitement une ville importante dans une obscurité profonde. Cela vous semble étrange, cependant le fait est absolument véridique. Cela se passait, il y a quelques semaines, à Rivergead, ville des Etats-Unis d'Amérique. Cette industrielle cité possède une station centrale d'électricité destinée à l'éclairage public et privé. Une roue hydraulique fournit la force nécessaire au fonctionnement des dynamos. Or, une certaine soirée cette roue, après s'être ralentie, s'arrêta soudain sans cause apparente et produisit l'extinction subite de toutes les lampes de la ville. Des recherches immédiates firent découvrir la cause de l'accident: un amoncellement d'anguilles de toutes tailles se trouvait pris dans les aubes et calait complètement la roue hydraulique.

D'après un savant américain, le D<sup>r</sup> Sangree, rien de plus facile que d'avoir toujours chaud, à pied, à cheval, en voiture, sur un vélocipède même, malgré les froids les plus rigoureux.

Amis lecteurs, si vous vous sentez frissonner, aspirez fortement une longue bouffée d'air et conservez-la le plus longtemps possible dans les poumons. Renouvelez cet exercice à plusieurs reprises et vous ne tarderez pas, toujours à ce qu'affirme le D<sup>r</sup> Sangree, à éprouver dans tout votre être une agréable sensation de chaleur. Donc, si vous voulez vous rendre compte de l'efficacité absolue de ce procédé bien simple et peu coûteux, transformez-vous, pendant quelques instants, en pompe aspirante; mais, dame! gare aux microbes par exemple!

CH. MARSILLON.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'hiver de 1895 comptera parmi les plus rigoureux. Dans toute l'Europe, on signale des tempêtes et des rafales de vent. De grandes quantités de neige sont tombées dans les Vosges, des inondations ont eu lieu en Angleterre. Une tempête de neige s'est abattue sur Paris; d'énormes flocons tourbillonnaient dans l'air, mélangés d'eau glacée. Le *Kerglas*, à plusieurs reprises, a fait son apparition; les chevaux tombaient, les promeneurs glissaient, et la rubrique des accidents occupe plusieurs colonnes dans les journaux.

L'intensité du froid augmente le nombre des départs pour le midi de la France, et les trains rapides de la Compagnie P.-L.-M. sont insuffisants pour les voyageurs qui s'y précipitent chaque soir, depuis quelques jours. Paris, d'ailleurs, est une ville peu agréable à habiter en ce moment; depuis douze jours, on y parle beaucoup de politique, et la longueur de la crise ministérielle, qui certainement sera close quand paraîtront ces lignes, a beaucoup nui au mouvement mondain. Les réceptions sont rares et conservent le caractère de la plus stricte intimité.

M<sup>me</sup> Félix Faure commencera ses réceptions le samedi 2 février et donnera ainsi le signal des fêtes officielles qui se succéderont assez rapidement dans les divers ministères et dans les ambassades. Ce sera une excellente aubaine pour le commerce parisien qui se plaint beaucoup de l'atonie des affaires et qui compte un peu sur la période du carnaval. Il n'y a guère à signaler cette semaine que les deux bals de corporation donnés par les élèves de l'école Saint-Cyr et par ceux de l'école polytechnique au profit de leurs caisses de secours.

C'est au bal des Saint-Cyriens que le Président de la République et M<sup>lle</sup> Lucie Faure, sa fille, se sont montrés pour la première fois, depuis l'élection présidentielle, dans une réunion mondaine.

M<sup>lle</sup> Lucie Faure, qui portait ce soir-là une toilette de satin blanc très élégante, est une jeune fille intelligente, gaie, d'un esprit cultivé, éprise d'art et de poésie. Ce n'est pas un bas bleu; elle a cependant écrit, sous les initiales de Lucie F. F., une très amusante relation d'une *Excursion en Afrique* qu'elle a faite avec son père. Elle y raconte avec beaucoup de bonne humeur une promenade faite à travers l'Algérie et la Tunisie, que guidaient trois ministres: MM. Millaud, Berthelot et Granet. On est allé d'Alger dans le Sud-Oranais, puis à Constantine, à Tunis et jusqu'à Kerouan.

Ce joli volume, d'une centaine de pages, est illustré de dessins de Clairin. Le récit est agréable, d'un style coloré, avec de jolies échappées de poésies. Nous ne citerons qu'un trait entre mille.

A Sidi-Bel-Abbès, M<sup>lle</sup> Lucie F. F. raconte que le discours très solennel du maire était accompagné par des airs de la *Mascotte*, et que M. Etienne, très grave, comme il convenait, lui faisait des signes désespérés pour l'empêcher d'éclater de rire, tant la musique de la *Mascotte* avait l'air de parodier le discours municipal.

M<sup>me</sup> Félix Faure a très gracieusement reçu une délégation des Femmes de France et elle a accepté la présidence d'honneur de cette Société.

Dans sa dernière séance, le Comité directeur a voté dix mille francs pour les premiers envois à Madagascar, qui ont dû partir cette semaine de Toulon par le *Shamrock*, sur lequel s'est embarqué le général Metzinger, commandant en second de l'expédition, un brave soldat qui n'a qu'un défaut, c'est de n'être satisfait que lorsqu'il est en expédition lointaine.

×

La vie mondaine commence dans les grands cercles. Le Cercle de l'Union Artistique a donné sa première grande fête de l'année. Les dames invitées étaient reçues à l'entrée des salons par le président du cercle, M. le marquis de Vogué, entouré de nombreux commissaires; sur l'escalier se tenaient les valets de pied poudrés et en bas de soie. La salle de spectacle, d'un pur style Louis XV, où s'entassaient plus de cinq cents femmes d'une suprême élégance, présentait un coup d'œil merveilleux. Le programme, très bien composé, a été remarquablement interprété par des artistes d'élite.

M<sup>lle</sup> Réjane, dans *Miquel* de Meilhac, a été, comme toujours, incomparable. Une mention spéciale est due également à M<sup>lle</sup> Piernold, qui a dit avec beaucoup de finesse un à propos de M. Gaston Jollivet. Dans les entr'actes, les membres du Cercle ont fait les honneurs des salons aux dames invitées et les ont conduites aux immenses buffets dressés un peu partout.

Le Cercle Volney vient d'ouvrir son Exposition annuelle de peinture et de sculpture, qui est un des plus jolis petits salons de Paris. Deux cents tableaux environ et une vingtaine de bustes et de statuettes sont réunis dans une immense galerie. M. Bouguereau a envoyé une *Baigneuse*; M. Luc-Olivier Merson, *les Pèlerins d'Emaüs*; M. Franc Lamy, une *Réverie*; M. Courtois, une *Jeune Femme*; M. Pasini, *le Cheval du Pacha*; M. Villefroy, des *Vaches normandes*; M. Tattégain, *Dans les dunes*; M. Yon, *Une Rue à Ver*; M. Luminais, une *Arrivée de Pirates normands au neuvième siècle*; MM. Bonnat, de Dramard, Benjamin Constant, Carolus Duran, de Munkaczy, Paul Buffet, Edouard Pain, Lobrichon, etc., ont envoyé de fort beaux portraits.

Dans la sculpture, citons un très beau buste de jeune fille par M. A. Boucher, un buste en marbre de M. Stanislas Lami, et la maquette d'un monument à élever aux enfants de la Haute-Vienne, morts en 1870-71, due au ciseau de M. Thabard.

×

L'ex-khédive Ismaïl a laissé à Paris de grandes sympathies. On n'a pas oublié la part prépondérante qu'il a prise dans le percement du canal de Suez, qui changera, paraît-il, de nom. M. Guichard, président du conseil d'administration de la grande Compagnie Maritime, aurait obtenu du khédive l'autorisation de l'appeler canal de Lesseps.

×

On se rappelle également la visite que le khédivé Ismaïl fit à Paris en 1882, trois ans après sa déposition. Il eut même à ce moment l'idée de fixer son séjour dans cette capitale, si aimable pour les souverains déchus, mais c'était un amant fanatique de l'Orient, auquel il fallait le soleil brillant et le ciel bleu. La boue de Paris ne pouvait être son fait. Il alla se fixer à Naples, où il dépense royalement ses revenus. C'est avec peine qu'on a appris à Paris la grave maladie dont est atteint en ce moment l'ancien vice-roi d'Egypte. Peut-être souffre-t-il beaucoup plus moralement que physiquement et regrette-t-il que les Anglais aient mis la main sur sa chère Egypte, où ses successeurs n'ont qu'un pouvoir nominal. Il faut espérer que le soleil hâtera le rétablissement d'Ismaïl et que les nouvelles pessimistes de certains journaux seront rapidement démenties.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Les poissons offrent, on le sait, une coloration variable qui fait la joie des naturalistes. Y a-t-il là un simple caprice de la nature ? Peut-on en donner une raison plausible ! M. L. Cuénot, le savant naturaliste, se prononce pour l'affirmative : il désigne, sous le nom d'homochromie, cette propriété des poissons d'adapter leur couleur au milieu ambiant. C'est une forme du « struggle for life » chez les habitants des eaux. L'homochromie permet à l'animal de se dérober aux regards de ses ennemis ou de s'approcher plus aisément de sa proie lorsqu'il est l'ennemi. Aussi distingue-t-on une homochromie défensive et une homochromie offensive.

M. Cuénot a cité de nombreux exemples d'homochromie défensive, offerts par les tanches, les labres, les gobies, les blennies, les léopadogastres, les callionymes, les soles, les carrelets, les turbots. Il a montré que chez certains poissons marins, tels que « l'antennarius marmoratus », de la mer des Sargasse, et chez le « phylloperix », sorte d'hippocampe d'Australie, il y a eu non seulement homochromie, mais modification dans les formes de l'animal qui, grâce aux appendices dont son corps est pourvu, offre tout à fait l'aspect des plante marines environnantes. Les poissons qui sont au contraire vivement colorés et bien visibles sont généralement pourvus de moyens de défenses particuliers, tels que : épines, organes électriques, glandes venimeuses.

Le buis, dont tout le monde connaît les qualités précieuses, a été, pendant longtemps, le seul bois employé au Brésil pour la xylographie. Il n'y a qu'une vingtaine d'années qu'un habile graveur, M. Pinheiro, résolut de lui chercher un concurrent dans la flore brésilienne.

Il essaya d'abord le « grumary » ou « grumarin », arbre de la famille des rutachées et du genre « Evodia », qui habite les environs de Rio. Mais le « grumary », moins compact et moins dur que le buis, ne se prête qu'à des travaux grossiers. La « goiabeira dolmato (psidium goyava) lui donna de meilleurs résultats ; il dut pourtant renoncer à son emploi, en raison de ses veines sombres trop accentuées.

Après diverses autres tentatives, plus ou moins heureuses, M. Pinheiro reconnut que le « pequia marfim (aspidosperma eburneum) », le « pequia pedra (cariocar brasilium, » Saint-Hilaire), et le « guatambu » possèdent les qualités voulues. Ce dernier arbuste surtout, proche parent du « pequin pedra », et appartenant également à la flore des environs de la capitale, lui a fourni des résultats magnifiques. Sa résistance à la pression est de 755 kilogrammes par centimètre carré ; et il est supérieur même au buis sous le rapport des propriétés mécaniques, c'est-à-dire en élasticité et en dureté.

Pour que ce bois ne laisse rien à désirer, il ne reste plus qu'à le protéger contre l'influence des conditions atmosphériques qui, à certaines époques de l'année, le font se fendre facilement. On y arrive en choisissant la meilleure saison pour la coupe de l'arbre et en renforçant le bois par une armature métallique.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Par jugement du 25 janvier courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de la Principauté a déclaré en état de faillite le sieur Jean ARTUSIO, restaurateur, demeurant à Monaco,

et a fixé provisoirement audit jour, vingt-cinq janvier, l'ouverture de cette faillite.

Par le même jugement, l'apposition des scellés au domicile du failli, le quel a été affranchi du dépôt comme aussi de la garde de sa personne, a été ordonnée ; M. PICOT-LABAUME, juge audit Tribunal, a été nommé commissaire, et M. Auguste Cioco, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 25 janvier 1895.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

Etude de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire et défenseur, à Monaco, 2, rue du Tribunal, 2.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M<sup>e</sup> Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-douze, la Société Foncière Lyonnaise, Société anonyme au capital de cent millions de francs, dont le siège est à Paris, boulevard des Italiens, n<sup>o</sup> 19, ayant élu domicile en l'étude dudit M<sup>e</sup> Valentin, notaire à Monaco, a acquis de : 1<sup>o</sup> monsieur François-Edmond BLANC, propriétaire, maire de la Celle Saint-Cloud, chevalier de la Légion d'honneur, demeurant à la Celle Saint-Cloud (Seine-et-Oise), château de la Châtaigneraie ; 2<sup>o</sup> et monsieur Constantin-Vincent-Marie prince RADZIWILL, duc d'Onka, Nieswicz, Dubinki et Birze, propriétaire, et madame Marie-Louise-Antoinette Sophie BLANC, princesse RADZIWILL, son épouse, demeurant ensemble en leur château d'Ermenonville (Oise), et pour lesquels domicile est élu à Monaco, en la même étude ; une bande de terrain située sur la Principauté de Monaco, au quartier du Carnier, ayant une largeur de vingt-sept mètres quarante-cinq centimètres et une superficie de cent dix-neuf mètres carrés dix-neuf décimètres carrés, détachée de la propriété des vendeurs, portée au plan cadastral sous partie du n<sup>o</sup> 166 de la section D, et confinant : du midi aux vendeurs, du levant à la Compagnie du chemin de fer de la Turbie, du couchant et du nord à la Société Foncière Lyonnaise.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix principal de onze mille neuf cent dix-neuf francs

Une expédition dudit contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le huit novembre mil huit cent quatre-vingt-douze, volume 37, n<sup>o</sup> 20, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, aujourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble sus-désigné, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 29 janvier 1895.

Pour extrait : L. VALENTIN

Etude de M<sup>e</sup> L. VALENTIN, notaire à Monaco 2, rue du Tribunal

ADJUDICATION VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-huit février mil huit cent quatre-vingt-quinze, à deux heures de l'après-midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire.

De deux villas, ayant jardins, eau et gaz, élevées sur sous-sol, d'un rez-de-chaussée et de deux étages, dénommées :

- L'une, Villa RENÉE,
- L'autre, Villa SUZANNE.

situées l'une à côté de l'autre, à Monte Carlo, boulevard des Moulins, à proximité du Casino, et jouissant d'une vue splendide sur Monaco, le Cap Martin et la mer.

La vente aura lieu en deux lots, sur la mise à prix de 65,000 francs chacun.

L'adjudicataire aura la faculté d'acheter, à dire d'experts, le mobilier garnissant chacune de ces villas.

Pour tous renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> VALENTIN, notaire à Monaco.

Faillite SAHM

A VENDRE DE SUITE

1<sup>o</sup> Un fonds de café connu sous le nom de Brasserie Gambrinus. sis place Sainte-Dévote, à Monaco ;

2<sup>o</sup> Un fonds d'horticulteur-fleuriste. sis Villa Charles, place des Moulins, à Monte Carlo.

S'adresser sur place, pour visiter, et à M. Cioco, pour traiter.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 21 au 27 janvier 1895

GÈNES, yacht à vap. Eros, fr., c. Dejoie. passagers.  
CANNES, yacht à vap. White Lady, angl., c. William, id.  
SAINT-TROPEZ, b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, sable.

Départs du 21 au 27 janvier

CANNES, yac. à vap. White Lady, angl., c. William, passagers.  
SAINT-TROPEZ, b. Vierge-Marie, fr., c. Doglio, sur lest.  
NICE, b.-g. Etienne-Marie, fr., c. Pabre, vin.

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres

SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc.

VENTE A CRÉDIT

PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR

MAISON MODELE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO  
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,  
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS  
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE  
DENTELLES

OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES

ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

A REMETTRE

ANCIENNE MAISON DE MODES

EN PLEINE ACTIVITÉ — AU CENTRE DES AFFAIRES

Bonnes conditions

S'adresser Cours Saleya, n<sup>o</sup> 5, NICE

MENUISERIE MÉCANIQUE

Victor BOSIO, entrepreneur

MENTON — Promenade du Borriço — MENTON

TÉLÉPHONE

Transfert d'atelier avec nouvelle installation d'outillage perfectionné sortant de la Maison Panhard et Levassor de Paris.

Fabrication spéciale de parquets en tous genres en bois de premier choix provenant de la Haute-Hongrie. Spécialité de moulures, escaliers et mains-courantes.

Une étuve à air chaud se trouve dans mes ateliers, ce qui me permet de livrer du travail garanti de tout retrécissement.

Bonnes références à Menton, Monaco, Beaulieu.

Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

| Janvier               | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES                            |       |           |           |           | TEMPÉRATURE DE L'AIR                |      |           |           |           | Humidité relative moyenne | VENTS      | ÉTAT DU CIEL          |
|-----------------------|--|-------|-----------|-----------|-----------|-------------------------------------|------|-----------|-----------|-----------|---------------------------|------------|-----------------------|
|                       | réduites à 0 de température et au niveau de la mer |       |           |           |           | (Le thermomètre est exposé au nord) |      |           |           |           |                           |            |                       |
|                       | 9 h. mat.  | midi  | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir | 9 h. mat.                           | midi | 3 h. soir | 6 h. soir | 9 h. soir |                           |            |                       |
| 21                    | 752.0  | 752.0 | 752.2     | 752.1     | 753.2     | 9.9                                 | 11.1 | 11.2      | 10.1      | 9.7       | 65                        | S O faible | Couvert, pluie        |
| 22                    | 751.9  | 752.1 | 750.8     | 749.8     | 749.1     | 8.4                                 | 10.9 | 11.1      | 10.9      | 10.4      | 50                        | S O fort   | Beau, quelques nuages |
| 23                    | 747.9  | 748.0 | 746.0     | 744.2     | 744.5     | 7.4                                 | 10.3 | 9.9       | 8.2       | 7.4       | 33                        | id.        | Beau                  |
| 24                    | 749.0  | 750.9 | 751.1     | 751.0     | 750.2     | 6.0                                 | 9.2  | 9.2       | 7.9       | 6.4       | 24                        | S O faible | id.                   |
| 25                    | 747.2  | 747.0 | 747.0     | 747.8     | 747.9     | 8.1                                 | 10.2 | 10.1      | 8.2       | 7.1       | 36                        | S O fort   | id.                   |
| 26                    | 746.5  | 747.0 | 747.0     | 747.0     | 749.0     | 5.9                                 | 7.2  | 7.1       | 5.2       | 4.6       | 23                        | S O faible | id.                   |
| 27                    | 751.4  | 752.0 | 750.9     | 750.0     | 749.8     | 4.0                                 | 7.2  | 6.8       | 5.7       | 5.3       | 30                        | Calme      | Beau, quelques nuages |
| DATES                 |  | 21    | 22        | 23        | 24        | 25                                  | 26   | 27        |           |           |                           |            |                       |
| TEMPÉRATURES EXTRÊMES | Maxima   | 12.1  | 11.4      | 10.6      | 9.4       | 10.2                                | 7.8  | 7.2       |           |           |                           |            |                       |
|                       | Minima   | 9.0   | 8.1       | 6.0       | 5.0       | 5.2                                 | 4.0  | 3.8       |           |           |                           |            |                       |

Pluie tombée : 16<sup>mm</sup>5